Abeille de la Nouvelle-Orléans

Impression, rue 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI 12 FEVRIER 1880.

Législature de la Louisiane.

Séance du 11 février 1880.

SÉNAT.

Le Sénat a reçu du gouverneur un Message transmettant copie d'une demande judiciaire faite par l'Etat du New Hampshire contre l'Etat de la Louisiane. Il résulte que la Cour Suprême des Etats-Unis, a déclaré que la Louisiane a violé un contrat en ne payant pas l'intérêt de ses Bons consolidés dont quelques uns sont devenus la propriété du New Hampshire. Référé au comité judiciaire.

Le comité judiciaire a fait un rapport favorable au substitut du bill dégageant les devoirs des avocats de district dans l'Etat et fixant leurs salaires.

Présentation de bills.

Par M. Newton: définissant les causes de récusation des juges en Louisiane.

Bills passés.

Adopté en troisième lecture: le bill régiant les appels sur les questions de droit; le bill amendant l'art 245 du code de procédure, relatif aux cautionnements qui ne devront pas être au-dessous de la moitié du montant réclamé.

Les bills présentés lundi ont passé en seconde lecture et ont été référés aux comités compétents.

Après une séance exécutive, avis a été donné que le comité judiciaire se réunirait à 10 heures et demie jeudi matin.

Le sénateur Steele ayant demandé la parole pour une question de privilège donne de longues explications sur les pourparlers qu'il a eus l'agent fiscal, au sujet de l'avance à faire par ce dernier des fonds nécessaires pour le paiement des dépenses de la législature. Il résulte de ces explications que l'agent fiscal aurait d'abord consenti à négocier les mandats législatifs sans intérêt, à la condition que l'allocation de $81,500 pour les dépenses législatives, serait payable sur les premières rentrées de la taxe de licence, mais qu'ensuite il aurait dit qu'il exigerait qu'on payât cet escompte, puis qu'il aurait baissé ses prétentions à 4 o/o. M. Steele s'est plaint que l'agent fiscal veuille faire payer un intérêt sur une avance de $25,000 à $30,000, quand il ne paie à l'Etat aucun intérêt sur un dépôt de dollars appartenant à l'Etat et qui sont une source de profits pour un banquier. M. Steele a invoqué le témoignage de M. Farmer à l'appui de ses dires.

Le Sénat s'est ensuite ajourné à vendredi à midi.

CHAMBRE.

Présidence de M. Ogden.

69 membres présents.

M. Mahoney, d'Orléans, présente une résolution qui charge le président d'inviter certains contribuables fonciers à une conférence avec le comité sur les dépenses de ville. La résolution n'est pas accueillie, le comité ayant le droit d'inviter qui lui convient.

Un congé est accordé à MM. Brinsfield et Kidd.

M. Richardson, au nom du comité sur la charte de ville, rapporte un bill qu'il demande à faire imprimer. La Chambre en ordonne ainsi.

Le comité sur la constitution fait un rapport favorablement par substitut sur le bill de la Chambre No 15.

M. Heidenheim donne avis qu'il présentera un bill pour suspendre le tirage des bons à prime pour 1880 et 1881 et pour employer les fonds à des besoins sanitaires.

Résolutions.

La jointe résolution du Sénat pour la formation d'un comité spécial de sénateurs et de représentants chargés de se rendre à Baton-Rouge pour examiner le bâtiment de la maison d'Etat et de faire un rapport, est adoptée.

L'Orateur nomme MM. Robertson et McDonald de la part de la Chambre.

Par M. Lucke: Une résolution jointe invitant nos Représentants au Congrès à faire leurs efforts pour obtenir une allocation dans le but de tenir ouverte l'embouchure de la rivière Rouge.

Les bills du Sénat en troisième lecture.

Le bill 36 du Sénat pour amender la section 2521 des Statuts Révisés de la Louisiane est appelé et voté finalement par 68 contre 1.

Les bills du Sénat en seconde lecture.

Le bill 5 du Sénat pour amender la section 1144 des Statuts Révisés de Ray, relative aux fêtes légales, est renvoyé au comité.

Le bill du Sénat No 18 pour fixer les époques et les lieux où siègera la Cour Suprême de l'Etat, passe à la troisième lecture.

Le bill du Sénat No 10 pour amender la loi 18 de l'Assemblée Générale de 1877, passe à la troisième lecture.

Le bill du Sénat 47 relevant l'avocat-général de la poursuite des affaires criminelles dans la paroisse d'Orléans, passe à la troisième lecture.

Nombre de bills du Sénat sont lus pour la première fois et placés au rôle.

Bill de la Chambre en seconde lecture.

Le bill de la Chambre 30, par M. Richardson, relatif au paiement du salaire des gardiens des cours de ville de la Nlle-Orléans, est rapporté favorablement avec un amendement par le comité judiciaire. L'amendement est adopté et le bill passe à la troisième lecture.

Le bill de la Chambre, 46, par M. Ogden, autorisant le trésorier de l'Etat à transférer le montant de l'intérêt du 1er janvier 1880, au fonds général de 1880, sur lequel un rapport favorable a été fait par le comité des voies et moyens, est renvoyé à l'impression.

Ordre spécial du jour.

Le bill 60 de la Chambre, de M. Heidenheim, pour définir et régler la pratique de la médecine, de la chirurgie et des accouchements dans l'Etat, est discuté longuement, sans qu'il soit statué.

Le bill est repris et le bill 73, relatif à un bureau d'agriculture et de commerce passe à la seconde lecture.

La Chambre se forme en comité général, amende le bill et en recommande l'adoption.

Sur motion de M. Congrove le bill passe à la troisième lecture.

Un message du gouverneur demande une allocation pour employer des avocats afin de défendre l'Etat dans l'affaire de l'Etat du New Hampshire contre l'Etat de la Louisiane devant la Cour Suprême à Washington.

Le message est référé au comité sur les allocations.

Le bill 13 de la Chambre pour amender les sections 2 et 3 de la loi 104 de 1871, relative au bureau des terres, passe à la troisième lecture.

Les divers bills présentés lundi sont lus une seconde fois et référés à leurs comités respectifs.

Au moyen de la suspension du règlement, M. Gibson présente une résolution à l'effet que David Young ayant été déclaré indigible comme commissionnaire dans la gérance du fonds d'école de la paroisse Concordia, que les votes donnés pour lui à la dernière élection étaient illégaux en conséquence, que Wade R. Young ayant reçu la majorité des votes légaux, il soit déclaré avoir droit à un siège à la Chambre et qu'il soit nommé comme membre de la Chambre.

Sur motion de M. Gibson, la résolution a été référée au comité judiciaire.

La Chambre s'ajourne à vendredi.

Champagne Louis XV, fermes bonnes à Bleville Rouge.

Guyragan à la Dominique.—On lit dans le *Tidende* de St-Thomas que dans la matinée du dimanche, 4 janvier, il a plu abondamment à la Dominique (Petites Antilles) et que deux heures après le commencement de l'orage le firmament s'est couvert d'un épais nuage noir qui a baigné la ville dans une obscurité presque complète. Le déluge d'eau était accompagné de cendres. La rivière Roseau a débordé, inondant la majeure portion de la ville et emportant des maisons et des bestiaux. La cause du déluge était une éruption volcanique du Pic Boullant, à une trentaine de milles du village de Roseau, lequel serait probablement été détruit par le feu, si la pluie qui a accompagné l'éruption. Le rivière Point Mulâtre a été détournée de son cours et a inondé plusieurs plantations. Un fait considéré comme très sérieux, c'est qu'il n'y a pas eu la moindre oscillation de sol.

Une lettre particulière de Roseau ajoute qu'il y avait des éclaires et des coups de tonnerre incessants pendant l'éruption, chose que l'on était obligé de mettre dans l'obscurité des nuages, tant le ciel était noir. Le Roseau a débordé des nouveau. Beaucoup de maisons ont été mises en vente et vendues à des bas prix. Beaucoup de bestiaux ont été noyés. Le Roseau a été rempli de cadavres de bestiaux et de bêtes à cornes. Le bétail a été emporté par la mer